

Ecole Primaire Madeleine LALLIER

16 rue Val Es Dunes

14540 BOURGUEBUS

Tel : 02 31 23 13 17

[Courriel : ce.0140287L@ac-caen.fr](mailto:ce.0140287L@ac-caen.fr)

CONSEIL D'ECOLE N°2 DU MARDI 10 MARS 2026

Le 2^{ème} conseil d'école de l'année scolaire 2025-2026 de l'école primaire M. LALLIER de Bourguébus s'est réuni le mardi 10 mars 2026 sous la présidence de Mme Catherine Madelaine, directrice de l'école.

Présents :

- Mme MACIEJEWSKI, adjointe au Maire, chargée des affaires scolaires
- Mme Adèle LE GUYADER, responsable périscolaire.
- Mesdames LEMUTRICY, LEMAITRE, ALLAIN, MOULIN, JOLIVET, LELIEVRE, LE BOISSELIER, GARNIER , PAYEN, MESLIN, BOUZY, enseignantes
- Messieurs, COUVEZ, LUCAS, GUERARD enseignants
- Madame MADELAINE, directrice
- Madame Isabelle GRUSSE et Madame Manon LEROY , ATSEM
- Madame DOUSSE, Maitre E (RASED)
- Mesdames ROBIN, LERECLUS, LAI, FLABEL, CHAUSSERIE, PENAULT, ONILLON, POUTEAU, VAGNEUX, NICOLLE, COUDRE, parents élus
- Messieurs TANIC, BERTHELOT, GRUDE, GENEVIEVE, parents élus

Excusés :

- Madame CHARTON, IEN
- M. FRANCOIS, Maire de Bourguébus
- Madame Florence BOUCHARD, Maire de Castine en Plaine
Hubert Folie - Rocquancourt - Tilly La Campagne
- Mesdames, LANGLOIS, ANNE enseignant
- Mesdames, LE PENGLAU, POILBLAN, MUNOZ, GALARDON, BEDIN , KOSTRZEWA , EVRARD, Messieurs
BLANCHEMAIN, DUCHESNAY parents élus
- Madame LAMIRAND, psychologue scolaire, M. JURET, maitre G

Mme MADELAINE ouvre la séance à 18 H. Elle remercie les personnes présentes et excuse les absents. Elle rappelle l'ordre du jour et demande 2 volontaires aux postes de secrétaires de séance.

Mme ROBIN, parent d'élève, et Mme DOUSSE, enseignante, se proposent.

Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 04/11/25 (vote)
2. Préparation de la rentrée 2026 (effectifs prévus)
3. Demande de travaux, investissements
4. Sécurité
5. EILE-Liaison GS/CP - procédure Affelnet (CM2/6ème) - projet d'école
6. Point sur le périscolaire, CLAS et les festivités de l'école
7. Point sur les projets scolaires pour l'année scolaire 2025/2026
8. Questions diverses

1) Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 04/11/25(vote)

Un correctif au compte rendu a été apporté à propos de la question 3 des parents d'élèves

3-Pourquoi a-t-il été décidé d'utiliser le temps partiel thérapeutique de l'ATSEM de la classe de Mme MOULIN en partie seulement sur la classe (et l'autre partie sur le temps périscolaire) ? Mme MOULIN devrait pouvoir avoir une ATSEM sur toute la journée, comme dans les autres classes. Cette décision peut-elle encore changée ?

Réponse de M. Le Maire :

« L'agent a demandé à bénéficier de ces horaires, elle souhaitait grouper ces heures sur le matin. »

A la suite de la réception du compte rendu M. Le Maire demande que cette première phrase de sa réponse soit remplacée par : « En concertation avec l'agent, en fonction des restrictions médicales et en fonction du fonctionnement du service scolaire et péri-scolaire, les horaires de travail ont effectivement été établis comme cela. la première phrase laisse supposer que c'est l'agent qui a fait son emploi du temps ce qui n'est évidemment pas le cas. »

- PV corrigé du conseil d'école du 04/11/25 :

Pour :unanimité contre : 0 abstention :0

Le Conseil d'Ecole adopte le PV corrigé du Conseil d'école du 04/11/25 à l'unanimité.

Précision:

Depuis le premier conseil d'école, Mme Anaïs FERNANDES, occupe le poste d'Atsem dans la classe de Mme Mélanie MOULIN tous les après-midis, le poste d'Atsem sur cette classe est donc complet:

Le matin, Mme Catherine LEPELTIER

L'après-midi Mme Anaïs FERNANDES

2) Préparation de la rentrée 2026 effectif prévu) :

- Point sur les effectifs - prévisions rentrée 2026/2027

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
38	42	44	41	34	37	50	43	329

Moyenne par classe 21.9

La répartition des classes dépendra du nombre de classes à la rentrée prochaine, nos effectifs diminuent.

Il faudra attendre juin pour connaître les effectifs réels et avoir une idée des répartitions.

. Nouvelles inscriptions : Elles ont lieu en mairie et à l'école depuis le 5 janvier 2026, un affichage commun à l'école et à la mairie a été mis en place pour informer les parents de la période d'inscription et des documents à présenter en mairie et à l'école. Un accueil des PS est prévu le jeudi 25 juin 2026 à 16h45.

Les parents sont invités à inscrire au plus vite les enfants arrivant sur l'école auprès de la mairie pour que nous puissions transmettre à l'inspection des effectifs au plus proche de ceux qui seront constatés à la rentrée.

Il est demandé aux parents élus de faire un rappel de leur côté auprès des parents qu'ils représentent pour inciter les parents qui ont des enfants nés en 2023 à passer en mairie au plus vite pour inscrire leur enfant.

Cette demande a déjà été faite par voie d'affichage (école, mairie, boulangerie, panneaux d'informations lumineux de la mairie) , par mail.... Seuls 10 enfants sur les 38 prévus ont été inscrits à l'école, ceci en dépit de tous les canaux d'informations municipaux et scolaire annonçant le début des inscriptions.

Un parent propose que le délai des inscriptions soit raccourci à 1 mois pour inciter les parents à venir au plus tôt inscrire leur enfant.

Cette proposition est retenue pour l'année prochaine.

3) Demande de travaux, investissements :

Les demandes d'investissement faites lors du premier conseil d'école de cette année scolaire sont en attente des décisions municipales qui seront prises lors du vote du budget après les élections municipales.

(Pour rappel, investissements numériques, réfection des locaux,)

Nous avons rencontré des difficultés au retour des vacances de Noël avec le chauffage du bâtiment B, qui accueille 5 classes (Classes de Mme Moulin, Mme Lemaitre, Mme Allain, Mme Bouzy et M. Lucas), ce problème a été solutionné après quelques jours mais reste récurrent.

Nous avons également eu des soucis d'infiltration dans l'algéco maternelle qui accueille la classe de Mme Langlois, les fuites sur le toit ont été réparées pendant les vacances de février. Une autre infiltration au niveau de la bibliothèque maternelle a endommagé une centaine d'albums.

Des infiltrations d'eau apparues dans le mur qui donne sur la cour de récréation maternelle de la classe de Mme Lemaitre sont toujours présentes . Le tapis de sol est imprégné d'humidité et pourri petit à petit.

Travaux :

Les demandes en cours ont été déposées à la mairie. La liste de ces demandes est annexée à ce compte rendu.

Nous remercions M. Xavier LANDEAU , employé municipal aux services techniques de la commune pour son implication et sa disponibilité pour l'école. Il intervient tous les mercredis au sein de l'école et répond dans la mesure du possible à nos demandes sur les autres jours.

Concernant la signalétique de l'école déjà demandé l'année dernière

L'entrée pompier n'est pas clairement identifiée et des voitures stationnent régulièrement devant cette entrée. Est-il possible d'afficher clairement qu'il s'agit d'une entrée pompier et que tout stationnement devant cette barrière est interdit.

L'entrée de l'école, coté stade, à côté du bureau, est difficilement identifiable par les non usagers de l'école au quotidien ; les intervenants extérieurs, les parents qui viennent inscrire leur enfant, les livreurs etc... sont souvent à la recherche de cette entrée. Est-il possible de mettre en place une signalétique pour indiquer cette entrée depuis la rue Val Es Dunes ?

Il faudrait également mettre la sonnette de l'école à l'extérieur du SAS situé à côté du bureau direction, côté stade, les personnes non habituées à l'école la cherchent très souvent.

4) Sécurité

PPMS attentat :

Un exercice PPMS alerte attentat a été réalisé le 4 décembre, les enfants ont joué le jeu , se sont cachés au sein de leur classe et ont patiemment attendus la fin de l'exercice.

L'alarme est très bien entendue dans la cour mais peu audible dans certaines classes et totalement inaudibles dans la cantine et la salle des fêtes.

Un deuxième exercice incendie sera réalisé en période 4

Les parents nous signalent la dangerosité du parking de la maternelle.

Les voitures sont souvent mal garées et ce parking est accidentogène notamment quand on arrive côté boulangerie, il faut passer devant les deux entrées et sorties de ce parking pour rejoindre le chemin piéton situé le long de la salle des fêtes ou traverser le parking ce qui est très risqué...

Est-il possible d'aménager un chemin qui permettrait aux parents de rejoindre l'entrée maternelle directement en sortant de la boulangerie, ce chemin longerait le mur de la boulangerie ?

Un parent signale que la circulation sur la grande route est dangereuse, les véhicules circulent encore trop vite.

5) EILE- Liaison GS/CP- procédure Affelnet / Liaison CM2/6^{ème}- évaluation d'école.

EILE (anciennement ELCO)

Les cours de Turc et de langue arabe sont proposés aux élèves qui en ont fait la demande dans une autre école.

Liaison GS/CP

Comme chaque année, les enseignantes de GS et de CP proposeront un rallye lecture qui aura lieu en juin avec toujours 6 ou 7 ateliers au travers desquels les élèves répartis en groupes de 6 à 8 élèves circuleront selon un « road book », une bande qui identifie les ateliers par des personnages des albums et indique l'ordre des ateliers dans lesquels ils doivent se rendre. Une visite dans les classes de CP aura également lieu en fin d'année. Ce sera l'occasion d'avoir un temps d'échange, durant lequel les enfants de GS pourront poser toutes les questions qu'ils souhaitent aux CP.

Les GS iront également voir le fonctionnement du self des élémentaires.

Un temps de lecture d'histoires par les CP dans les classes de GS sera aussi remis en place en période 5

Procédure Affelnet

C'est la procédure qui permet d'affecter les élèves de CM2 en 6ème dans le collège du secteur ou dans un collège différent demandé par dérogation.

Les délais octroyés pour cette procédure sont très courts, il est donc demandé aux parents d'être vigilants sur le retour des documents aux dates indiquées :

Le volet 1 permet de vérifier les coordonnées identitaires et de domiciliations de l'élève et de ses parents.

Il sera remis aux familles des élèves de CM2 le 13 mars et devra être retourné à l'école le 16 mars au plus tard.

Le volet 2 permet aux parents d'émettre des vœux concernant le choix du collège. En cas de demande de dérogation, les justificatifs de cette demande sont à fournir avant la date indiquée impérativement. Les familles doivent donc anticiper dès à présent la constitution du dossier de demande de dérogation.

Ce volet 2 sera remis aux familles le 19 mars pour un retour attendu le 23 mars au plus tard.

Attention :

A la date limite indiquée, la plateforme Affelnet est fermée et aucun vœu ne peut plus être saisi.

Liaison CM2/6^{ème} :

Cette année, la réunion de présentation du collège par Mme Robbes, principale adjointe, aura lieu au collège le 17 mars à 17h30.

La visite des CM2 au collège Senghor aura lieu le 18 juin.

Lors de cette visite, les élèves fréquenteront le self du collège sur le temps du midi et le prix du repas sera demandé aux parents avant cette visite.

La commission de liaison avec les enseignants du collège aura lieu fin juin.

Projet d'école :

Suite à l'évaluation de l'école qui a eu lieu l'année dernière, nous sommes en cours de rédaction du futur projet d'école qui vous sera présenté lors du 3ème conseil d'école, le 17 juin prochain

6) Point sur le périscolaire, CLAS et les festivités de l'école

1CLAS ET PERISCOLAIRE

Présenté par Mme Adèle Le Guyader, responsable périscolaire

Périscolaire :

L'organisation des temps périscolaires est la même que celle expliquée lors du premier conseil d'école.

Pour rappel, les jouets venant de la maison sont interdits sur les temps périscolaires (garderies et temps du midi).

Evénement passé : le marché de Noël

Contrairement à l'année précédente, il n'y a pas eu de marché de Noël communal organisé par la mairie. Le service périscolaire a donc organisé son propre marché de Noël, ayant eu lieu le vendredi 19 décembre à 16h30.

Ce petit marché présentait 3 stands différents, dans la bibliothèque de l'école :

- celui des décorations confectionnées par les enfants sur les temps périscolaires avec leurs animateurs,
- celui de la vente de gâteaux faits par les enfants du CMJ,
- celui des compositions végétales généreusement réalisées par des grands-parents d'élèves.

Les décorations et les compositions étaient à prix libres et les gâteaux à 0.50€ la part.

Cet événement nous a permis de récolter la somme de 439.70 €, reversée à la coopérative scolaire (282 € l'année dernière).

Evénements à venir :

- X-trème scolaire : événement sportif alliant course à pieds et vélo qui aura lieu le mardi 16 juin pour les classes de CE2/CM1/CM2.
- Sportez-vous bien : événement sportif ludique pour les GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2, ayant lieu lors de la dernière semaine de l'année scolaire (date exacte à définir)

CLAS

Les mêmes ateliers ont été reconduits pour la période de janvier/février 2026. Bien que les intitulés restent identiques, l'équipe encadrante du CLAS veille à renouveler autant que possible le contenu

des ateliers, afin d'éviter toute redondance pour les enfants bénéficiant du dispositif et de favoriser le développement de leurs capacités d'apprentissage.

De même, il est essentiel d'impliquer les familles en leur proposant de participer aux activités du CLAS lors de la semaine de fin de chaque cycle. À titre d'exemple, en décembre, les familles ont pu participer à une activité manuelle autour de Noël, et en février, elles ont été invitées à découvrir les jeux de société que les enfants pratiquent habituellement au sein du CLAS. Ces événements constituent des temps d'échange privilégiés, permettant aux encadrants d'échanger avec les familles et de leur faire découvrir le fonctionnement du dispositif.

Afin de faire évoluer le dispositif et de favoriser le renouvellement de son contenu, l'équipe du CLAS souhaite intégrer des bénévoles prêts à faire découvrir aux enfants de nouvelles activités, telles que la musique ou la photographie. Ces interventions contribueraient à enrichir leur champ culturel et à soutenir le développement de leurs capacités et de leur curiosité.

Nous sommes ouverts à toutes suggestions et si vous avez des idées d'interventions ponctuelles, vous pouvez prendre contact auprès de LEBARBIER Roselyne (coordinatrice CLAS) au 06.45.34.12.25 ou par mail bourguebus.centredeloisirs@outlook.fr

2- Manifestations à venir organisées par l'APE

Le carnaval sur le thème de la nature aura lieu le samedi 28 mars prochain.

Comme les années précédentes, un apéritif sera servi à la fin du défilé.

La fête de l'école, quant à elle, se déroulera le samedi 27 juin : spectacles des élèves le matin puis apéritif/repas/stands sur le reste de la journée.

7) Précisions concernant les projets particuliers pour la fin de l'année scolaire 2025-2026

Projet musique pour l'ensemble des classes de l'école

Les classes des niveaux CP, CE1, CE2 et CM2 se sont rendues à MEP pour enregistrer une chanson début janvier. Les enfants comme les adultes ont beaucoup apprécié de rencontrer et de travailler avec des professionnels qui nous ont très bien accueillis.

Les classes des niveaux GS et CM1 n'ont pu se rendre à MEP, le jour prévu de leur enregistrement était celui de la tempête et toute sortie de l'école était bien évidemment interdite. Cet enregistrement a néanmoins pu avoir lieu le 13 février dernier mais dans les locaux de l'école avec un professionnel de MEP qui est venu avec un « studio d'enregistrement » portatif.

Les enregistrements seront communiqués aux parents avec un lien spécifique .

Les classes d'élémentaire et les classes GS et MS/GS se sont également rendues à MEP pour des résidences d'artistes, là encore, les enfants comme les adultes ont beaucoup apprécié ces rencontres, qui seront à renouveler.

Sorties de fin d'année

Les quatre classes PS et MS se rendront en juin à la ferme d'Escure

Les classes GS se rendront en juin au moulin de Ségrie, à Athis-Val de Rouvre dans l'Orne

Les classes élémentaires du CP au CM1 participent à une classe d'eau avec de nombreuses sorties et interventions en classe en mai/juin.

Classe transplantée CM2

Les dates de la classe transplantée à Paris ont dû être modifiées, elle aura lieu les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2026.

Projet vélo

Une sortie vélo est prévue toute la journée du jeudi 18 juin 2025 pour les classes de Mmes Garnier, Payen et Meslin et toute la journée du lundi 22 juin pour les classes de Mme Bouzy et de M. Lucas et Couvez.

Pour cette sortie vélo, des séances d'entraînement et de pratiques du vélo auront lieu aux dates suivantes pour les classes de Mme Garnier, Mme Payen et Mme Meslin

- | | | |
|-----------------|------------------|-----------------|
| - jeudi 19 mars | - jeudi 30 avril | - jeudi 4 juin |
| - jeudi 26 mars | - jeudi 7 mai | - jeudi 11 juin |
| - jeudi 2 avril | - jeudi 21 mai | |
| - jeudi 9 avril | - jeudi 28 mai | |

Pour les classes de Mme Bouzy, M. Couvez et M. Lucas

- | | | |
|------------------|------------------------------|-----------------|
| - lundi 16 mars | - lundi 4 mai | - lundi 8 juin |
| - lundi 23 mars | - lundi 11 mai | - lundi 15 juin |
| - lundi 30 mars | - lundi 18 mai | |
| - lundi 27 avril | - lundi 1 ^{er} juin | |

Les élèves devront venir aux dates communiquées avec leur vélo ainsi qu'avec un casque (et un gilet jaune le jour de la sortie).

La première date permettra de procéder à une vérification du bon fonctionnement des vélos, à vérifier la possession pour tous les élèves d'un casque et que le vélo est bien adapté à la taille de l'enfant. Un test de pratique sera réalisé.

Une réunion préalable et obligatoire a été organisée le mardi 10 février dans la salle du restaurant scolaire avec les parents volontaires pour une présentation de l'activité et du circuit de la sortie, un rappel des consignes de sécurité, une vérification des permis de conduire (la connaissance du code est obligatoire), et la signature des encadrants. Les parents encadrants doivent également demander leur agrément pour cette activité.

Lors de la sortie, des groupes de 6 enfants seront constitués et devront être encadrés par 2 adultes. Nous avons donc besoin de nombreux parents volontaires à vélo et d'un parent pour suivre en voiture la sortie.

Un projet pédagogique a été rédigé pour cette activité.

Il est validé par ce conseil d'école.

Je remercie les parents de leur engagement à nos côtés pour rendre cette journée possible pour leurs enfants.

Projet petits champions de la lecture

Les quatre classes de CM participent aux petits champions de la lecture.

Un champion de la lecture CM1 et un champion de la lecture CM2 ont été élus par leurs camarades et participeront à la finale départementale le mercredi 11 mars.

Projet lecture avec la crèche PIM PAM POMME

Les élèves volontaires de toutes les classes élémentaires se rendent par groupe de 5 à 6 une fois par mois pour lire des albums aux « grands » de la crèche qui entreront à l'école l'année prochaine.

Cela incite nos élèves à lire et permet un lien entre la crèche et l'école.

XTrem scolaire organisé par le périscolaire sur le temps scolaire aura lieu le mardi 16 juin pour les classes CE2/CM1/CM2

« **Sportez-vous bien** », journée sportive proposée par le périscolaire aux enfants de la GS au CM2 sur le temps scolaire aura lieu fin juin.

Cinéma de Noël

Toutes les classes se sont rendues en décembre au cinéma Lux

Logo de l'école, présenté par M. Guérard

Les élèves, lors du conseil des délégués de classes, avaient fait la demande de création d'un logo pour l'école. C'est la classe de CM2 avec M. Guérard qui s'est chargé de la création de ce logo.

Les élèves, par groupe de trois, ont travaillé en arts visuels pour identifier ce qu'est un logo et comment il pourrait représenter l'école. Après plusieurs séances, les élèves ont proposé 8 logos (1 par groupe) qui ont été soumis au vote de l'ensemble des élèves et enseignants de l'école.

Un logo a été élu pour devenir celui de notre école.

Il sera proposé au nouveau conseil municipal et, s'il est validé, deviendra le logo de l'école sur les temps scolaires et périscolaires.

Je vous mets en pièce jointe le logo créé par les élèves qui ont produit un travail remarquable !

8) Questions diverses de la part des parents d'élèves :

1-Plusieurs parents de CE1 parlent de CM2 et de bousculades/insultes/ moqueries et s'inquiètent d'un manque d'encadrement.

Réponse :

Sur les temps de récréation, les élèves de cycle 2 et ceux de cycle 3 sont séparés, il y a deux récréations, une par cycle.

Les CE1 et les CM2 ne se côtoient pas en récréation.

Les seuls temps en commun sont ceux des temps d'accueil le matin de 8h20 à 8h30 et le midi de 13h20 à 13h30.

Ils sont également ensemble sur une partie du temps périscolaire, en dehors des temps de cantine ou d'ateliers.

Les enfants sont correctement encadrés sur les temps de récréation ou les temps périscolaires.

Mme Leguyader, responsable du périscolaire ajoute que sur le temps périscolaire, il est possible que des bousculades et insultes aient lieu. Dans ce cas, les animateurs présents lors des faits interviennent pour calmer la situation et sanctionner les enfants concernés si nécessaire. Les enfants sont bien évidemment encouragés à venir demander de l'aide aux animateurs en cas de problème. Ces bousculades ne relèvent pas d'un manque d'encadrement sur le temps périscolaire. En effet, dans la cantine, 4 animateurs sur le premier service et deux sur le deuxième surveillent le temps du repas. Une personne surveille également la file d'attente pour limiter les altercations pendant ce temps de transition. Dans la cour, quand les élèves sont en temps libre, 3 animateurs sont présents : deux y proposent des activités, un surveille le reste du groupe. Quant aux temps d'activité encadrée, chaque animateur est avec sa classe (soit dans le centre de loisirs, soit dans la salle des fêtes, soit à l'extérieur) et veille à maintenir un climat de respect au sein du groupe.

Nous luttons tous et sur tous les temps, (scolaire et périscolaire) contre ces incivilités au quotidien. En classe avec le programme d'Enseignement moral et civique notamment mais aussi à travers des rappels réguliers aux règles, la recherche du développement de l'empathie, un des axes de l'enseignement EVAR (éducation à la vie affective et relationnelle)... C'est un travail quotidien d'apprentissage de la vie en société dans l'ensemble des classes.

Nous avons également engagé un apprentissage de jeux de cour pour tous les enfants d'élémentaire, les enfants ont besoin d'apprendre à jouer à des jeux d'enfants et à s'occuper.

En effet, nous avons constaté que les jouets apportés en élémentaire (interdits en maternelle) par les enfants pour les temps de récréation étaient souvent porteurs de symbolique de violence, figurines de combattants, toupies dont le but est de « défoncer » l'autre selon leur propre vocabulaire. Ces jouets personnels sont de plus souvent à l'origine de conflits et de réactions violentes quand le jouet est cassé ou subtilisé par un autre.

Interdire les jeux ne semble pas non plus une solution, il faut juste que les jouets soient adaptés.

Nous faisons également le constat suivant : Environ 30% des enfants dans chaque classe souffrent de troubles de l'attention et de la concentration, du comportement...

Or, la surexposition aux écrans quel qu'en soit le contenu, même adapté à l'âge des enfants, peut être cause de troubles visuels, de retard de langage, de difficultés de graphisme, de retard de développement psychomoteur, de dépendance psychique, **de baisse des capacités à entrer en relation avec les autres**, de difficultés d'apprentissages (logique, compréhension, mémorisation), d'agitation et de difficultés attentionnelles.

C'est pourquoi, tous les spécialistes de la santé et de l'éducation s'accordent pour recommander l'absence d'exposition aux écrans pour les moins de 3 ans, une exposition exceptionnelle jusqu'à 6 ans, 30 minutes maximum par jour entre 6 et 9 ans et 1h par jour maximum et accompagnée entre 9 et 12 ans.

Quand on parle d'exposition aux écrans, on parle également de la télé qui reste allumée même si l'enfant n'est pas continuellement devant, des portables ou tablettes trop présents dans l'entourage de l'enfant.

En ce qui concerne les contenus, nous remarquons de plus en plus souvent, que certains enfants utilisent des termes guerriers ou violents issus de jeux vidéo ou d'autres contenus qui ne sont pas adaptés à leur âge et peuvent avoir un **impact sur leur développement émotionnel et social**. Pour rappel, les joueurs peuvent, sur certains jeux, communiquer les uns avec les autres dans un tchat qu'il n'est pas possible de désactiver.

Par ailleurs, l'influence des réseaux sociaux et autre Tiktok dans le quotidien de nos élèves semble être en pleine expansion, entraînant parfois des situations de harcèlement, de violence ou de mal-être. Bien que ces problématiques relèvent en grande partie de la responsabilité des parents, il nous paraît essentiel de vous sensibiliser à ces enjeux afin de prévenir de telles situations au sein de l'école.

Quelques recommandations à considérer :

- Limiter l'accès aux jeux vidéo violents : Il est important de s'assurer que les jeux auxquels vos enfants jouent sont appropriés pour leur âge. Pour rappel, Fortnite est classé "12+" par le système PEGI. Ce système permet, à l'aide de pictogrammes, d'informer sur les contenus sensibles des jeux vidéo ou autres programmes et renseigne sur l'âge approprié pour ces contenus. Il s'agit de recommandation mais il convient d'en tenir compte.
- Surveiller l'usage des réseaux sociaux : Assurez-vous que l'utilisation des réseaux sociaux se fait dans un cadre sécurisé et contrôlé. Veillez à leur expliquer les dangers d'une interaction avec des inconnus et de la propagation de contenus négatifs.
- Discuter avec vos enfants : Prenez le temps de parler avec eux de ce qu'ils regardent, de leurs activités en ligne, de ce qu'ils vivent dans leurs jeux vidéo et de ce qu'ils partagent sur les réseaux sociaux. La communication est essentielle pour les aider à mieux comprendre les conséquences de leurs actions et de celles des autres.
- Encourager des jeux et activités saines : Nous vous encourageons à proposer des alternatives aux écrans (téléphone, tablettes, ordinateurs, télévision...) Les jeux créatifs, sportifs ou de groupe favorisent le développement de compétences sociales et émotionnelles.

Ensemble, nous pouvons veiller à offrir aux enfants un environnement sécurisé, à la fois dans le monde réel et virtuel.

2-Des parents de CE1 parlent aussi des récrés et d'un groupe de quelques enfants avec des jeux "violents" (bagarres, bousculades, placage au sol) qui ne font pas attention aux autres. Les deux questions posées sont globalement :

- " y-a-t-il quelque chose de fait pour que ses enfants puissent se défouler sans impacter les autres"
- " quand un enfant vient se plaindre en pleurant de s'être fait chahuter, est-il vraiment pris en compte?"

Réponse :

Effectivement, certains élèves de la classe de CE1 ont des comportements inadaptés et parfois violents. Je vous renvoie à ma réponse précédente et notamment aux impacts des écrans sur le comportement des enfants.

Nous intervenons à chaque fois que les faits sont connus et nous avons retiré certains de ces élèves de la récréation des cycles 2 pour les mettre en récréation avec les cycles 3 à tour de rôle pendant deux semaines pour casser cette dynamique de groupe et leur faire prendre conscience de leur comportement inadéquat. Cela permet également de préserver les autres enfants de cette classe sur ces temps de récréation.

Les parents des enfants auteurs de ces faits sont informés de leur comportement et des mesures mises en place pour le faire évoluer.

Les enfants qui viennent se plaindre sont toujours écoutés, nous recherchons chaque fois à faire émerger la réalité des faits et les enfants auteurs sont punis.

3-J'aimerais que soit abordé le sujet du portail côté stade qui n'est pas toujours fermé à clef. N'importe qui peut entrer ou sortir. (à plusieurs reprises des parents ont pu rentrer sans sonner) Nous sommes en vigilance attentat et même c'est la sécurité des enfants.

Réponse :

Ce problème a été réglé par la mairie qui a désactivé l'ouverture électrique du portail et l'a remplacé par une serrure qui nécessite l'intervention d'un enseignant à chaque fois pour ouvrir et refermer le portail.

Ce dernier ne devrait donc plus rester ouvert.

Depuis le mois de décembre, l'accès à la barrière côté stade est interdit sur les temps périscolaires (matin, midi et soir). De 11h30 à 13h20, les parents qui viennent chercher ou déposer leur enfant ou qui ont rendez-vous avec un professeur doivent se présenter à la barrière rouge (comme pour la garderie)

4-Transparence et encadrement des temps de garderie/périscolaire

Plusieurs parents souhaitent davantage de transparence concernant l'organisation des temps de garderie et périscolaires, à l'instar des informations régulièrement communiquées par les enseignants sur le temps de classe (organisation de la journée type, contenus pédagogiques, projets, règles de vie, etc.).

Certains parents déplorent aujourd'hui un manque de visibilité sur les activités proposées et sur la manière dont elles sont encadrées. Dans un contexte où un rappel est régulièrement fait aux familles quant à l'importance d'accompagner nos enfants dans la gestion des conflits, la prévention des actes de violence et l'évitement des jeux de bagarre, il semblerait pertinent de s'interroger sur :

- **Les jeux et activités proposés et encouragés par les animateurs sur le temps périscolaire ;**
- **La posture adoptée face aux jeux de bagarre ou aux interactions pouvant dériver vers des comportements inadaptés ;**
- **Les modalités d'information des parents sur l'organisation et le cadre éducatif de ces temps.**

Serait-il possible d'envisager une communication plus détaillée sur le fonctionnement du temps périscolaire ?

Réponse :

L'organisation d'une « pause méridienne type » (car nous ne pouvons pas parler de « journée type » pour les temps périscolaires) est toujours la même que celle décrite lors du premier conseil d'école :

- **Elémentaires :** Les classes de CP, CP/CE1, CE1 et CE1/CE2 vont à la cantine entre 11h30 et 12h15. Certains sortent en groupe avant 12h15 avec une animatrice quand ils ont fini de manger. Ensuite, de 12h15 à 13h00, chaque classe est avec son animateur en activité encadrée. Pour les classes de CE2, CE2/CM1, CM1, CM1/CM2 et CM2, ils sont d'abord en activité avec leur animateur référent entre 11h30 et 12h15, puis vont à la cantine de 12h15 à 13h00. En fin de pause méridienne, de 13h00 à 13h20, les enfants sont dans la cour, en temps libre, sous surveillance des animateurs.
- **Maternelles :** les classes de PS et PS/MS mangent sur le premier service de 11h30 à 12h15. Puis les MS sont en activités libres de 12h15 à 13h25 pendant que les PS vont à la sieste.

Quant aux MS et GS, ils sont en activités de 11h30 à 12h15, puis mangent de 12h15 à 13h00-13h10.

Divers jeux sont mis à disposition des enfants (vélo, bébés, petits véhicules, craies, etc) et les animateurs leur proposent également plusieurs jeux collectifs et activités selon la météo et les envies des enfants (jeux de parcours, 123 soleil, dessins, lecture, jeux de ballon, etc)

Quant aux garderies du matin et du soir, leur organisation reste également la même qu'en début d'année. Les enfants arrivent ou partent de façon échelonnée. Ces deux temps permettent aux enfants une transition entre le temps scolaire et la maison. Nous nous adaptons donc aux choix des enfants, à leurs envies et à leurs besoins (fatigue, besoin de calme ou besoin de se dépenser, ...). Les activités proposées sont donc plus libres que sur les pauses méridiennes.

Concernant les règles de vie et la posture des animateurs face aux jeux de bagarre, l'équipe périscolaire collabore étroitement avec l'équipe enseignante. Ainsi, notre manière d'agir s'inscrit dans une cohérence pédagogique partagée par l'ensemble des adultes intervenants auprès des enfants. Les jeux et activités proposées et encouragées par les animateurs sont évidemment adaptés à leurs âges et ne favorisent aucunement des actes de violence ou de bagarres entre enfants. Bien au contraire, des valeurs comme le partage, la coopération et le respect d'autrui sont mises en avant lors des activités. De plus, celles-ci se veulent variées pour répondre aux goûts de tous et faire découvrir à chacun de nouveaux horizons : créations manuelles, théâtre, jeux collectifs, jeux de société, ... Les animateurs respectent aussi les besoins et envies des enfants et ne les forcent pas à participer si ces derniers ne le souhaitent pas.

En cas de questionnements sur le fonctionnement périscolaire, les familles sont invitées à se tourner vers la responsable du service. Toute l'équipe reste disponible pour répondre aux interrogations ou inquiétudes des parents, tout au long de l'année.

Aucune autre question n'a été portée à l'ordre du jour.

La séance du conseil d'école est levée à 19h10.

Prochain Conseil d'école : le 17/06/2025.

Les secrétaires de séance :
Mme ROBIN et Mme DOUSSE

La directrice :
Madame MADELAINE